

Étude sur «l'analyse des dynamiques économiques
des territoires du Languedoc-Roussillon et leurs liens
avec l'aménagement du territoire»



Les constats

- Les documents de planification, et notamment les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), intègrent peu les problématiques liées au développement économique.
- La question économique y est en général vue sous l'angle des disponibilités foncières pour réaliser de nouvelles zones d'activités, alors même que ces dernières ne représentent qu'environ 20 % des emplois présents sur les territoires.

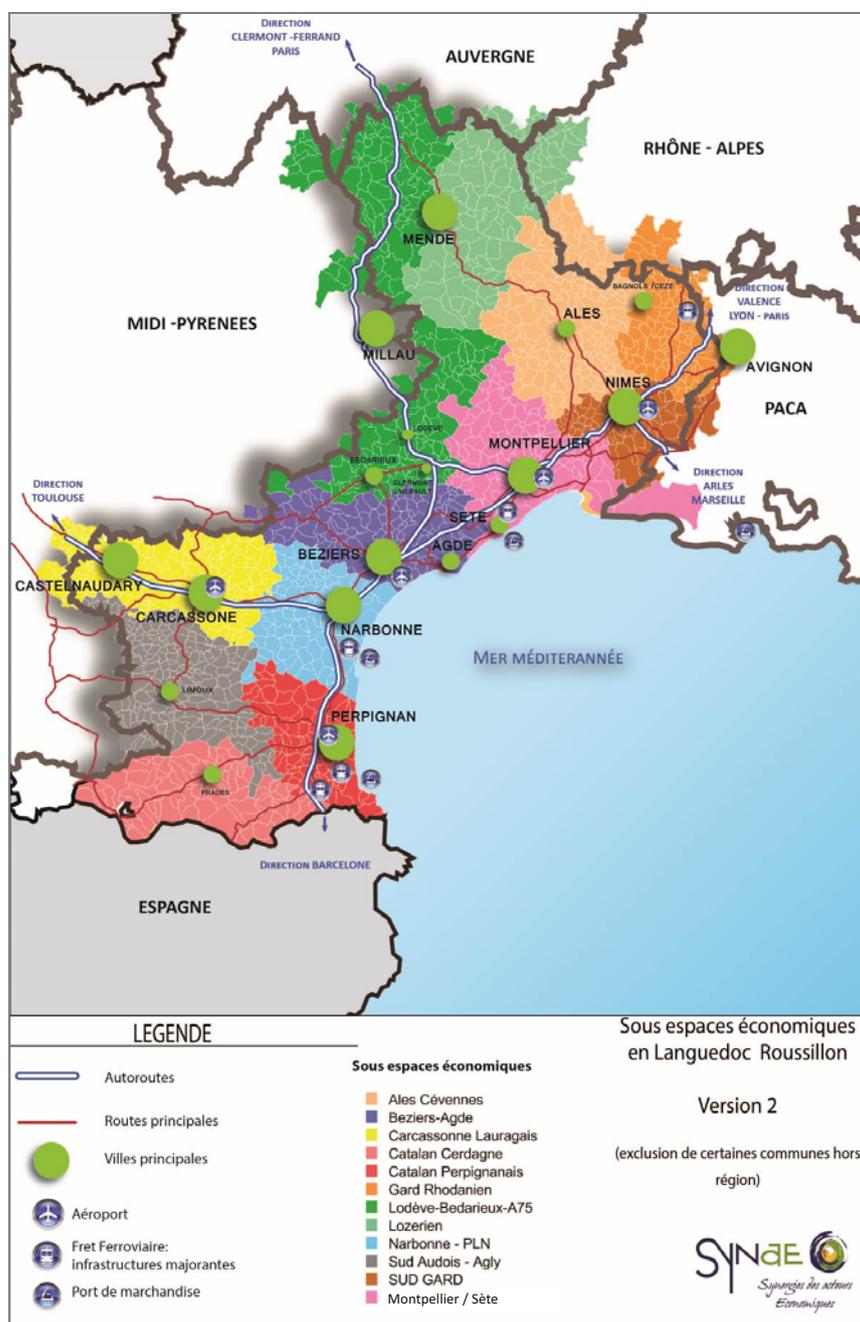
Les enjeux

- Comment faire des propositions visant à améliorer la cohérence et les synergies entre les politiques de développement économique et les politiques d'aménagement des territoires ?
- Comment faire des documents de planification de véritables outils au service du développement économique ?

Une phase préalable d'analyse des dynamiques économiques et d'identification des leviers de développement

Cette analyse a été menée sur 12 sous-espaces construits selon une double approche schématique et statistique prenant en compte les dynamiques territoriales mises en évidence dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE), les zones d'emplois, les bassins de vie et en intégrant le cas échéant des communes extra-régionales pour témoigner de l'existence de dynamiques propres à des aires urbaines situées à cheval sur 2 régions.

La logique de développement économique local a prévalu lors de la construction de ces 12 sous-espaces, l'idée étant de disposer d'espaces les plus homogènes possibles du point de vue de leur structure économique.



L'analyse par les moteurs de développement

L'analyse par les moteurs du développement s'appuie sur l'idée que le développement économique d'un territoire s'opère dans un premier temps en fonction de sa capacité à capter des revenus à partir des territoires extérieurs et, dans un second temps, de son aptitude à redistribuer ces mêmes revenus sous forme de dépenses de consommation courante dans son économie locale.

Les capacités de captation des revenus par les territoires

Laurent Davezies, expert en économie des territoires, identifie quatre grands types de revenus captés hors « des frontières », qu'il qualifie de « revenus basiques » ou de « moteurs de développement » qui ont des fonctions et des ressorts différents :

- **la base productive exportatrice ou « revenus basiques productifs »** composée des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activités « exportateurs » qui produisent des biens et services vendus à l'extérieur du territoire. Elle représente la dimension compétitive des économies locales.
- **la base publique ou « revenus basiques publics »** composée des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière.
- **la base résidentielle ou « revenus basiques résidentiels »** composée des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes liées à la présence de résidents secondaires, des revenus de capitaux mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires sur le territoire et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs appelés « revenus dortoirs ».
- **la base sociale ou « revenus basiques sociaux »** composée des prestations sociales ou transferts sociaux (RSA, allocations familiales, chômage, etc...).

Qualification des modèles de développement des territoires Languedociens (2010)

	Base productive exportatrice	Base publique	Base sociale	Base résidentielle	Composition économie résidentielle			Modèle de développement
					Pension de retraite	Dépenses touristiques	Revenus "dortoirs"	
Gard Rhodanien	100	90	97	102	104	89	102	Moyen
Montpellier/ Sète	96	183	104	87	108	125	26	Public (touristique)
Carcassonne Lauragais	80	167	122	89	124	65	47	Publico-social (retraite)
Sud Gard	93	135	119	91	116	64	64	Publico-social (retraite)
Lozérien	41	150	83	115	84	384	16	Publico-touristique
Catalan Perpignanais	66	126	97	107	119	246	12	Publico-touristique (retraite)
Sud Audois - Agly	59	99	110	109	129	173	51	Social (touristique)
Lodève-Bedarieux-A75	59	101	106	110	117	216	48	Touristico-retraité
Narbonne - PLN	61	89	94	115	114	285	27	Touristico-retraité
Alès Cévennes	65	105	109	107	129	192	32	Touristico-retraité
Catalan Cerdagne	28	80	75	132	98	413	37	Touristique
Béziers-Agde	58	92	88	118	107	311	33	Touristique

Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la catégorie de revenus est sur représentée localement au regard de la moyenne des ZE françaises. À contrario, lorsqu'il est inférieur à 100, cela signifie qu'elle sous-représentée.

Les valeurs en rouge exprime une très forte sous-représentation (indice inférieur à 70), en orange une sous-représentation modérée (entre 70 et 90), en gris des valeurs proches de la moyenne (entre 90 et 110), en vert clair une sur-représentation modérée (entre 110 et 130) et en vert foncé une très forte sur-représentation (plus de 130).

L'analyse des systèmes de consommation

Trois types d'indicateurs permettent de traiter de la question de la consommation à l'échelon territorial, sachant que depuis de nombreuses années, c'est elle qui tire la croissance :

- **le potentiel de captation de richesses** : cet indicateur permet d'appréhender le degré d'attractivité d'un territoire à travers sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à la population résidente. Plus l'indicateur est important, plus cela signifie que le potentiel de captation est élevé ;
- **l'effet multiplicateur** : cet indicateur permet de mesurer le degré de redistribution des revenus captés par un territoire dans son économie locale, c'est-à-dire la propension à consommer localement. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à l'extérieur au nombre d'emplois appartenant au champ de l'économie présente ;
- **le taux de couverture en emplois présents** : il permet de mesurer la densité en emplois présents sur un territoire. Il est calculé en rapportant le nombre d'emplois présents à la population résidente.

Approche synthétique du fonctionnement des systèmes de consommation des territoires Languedociens (2010)

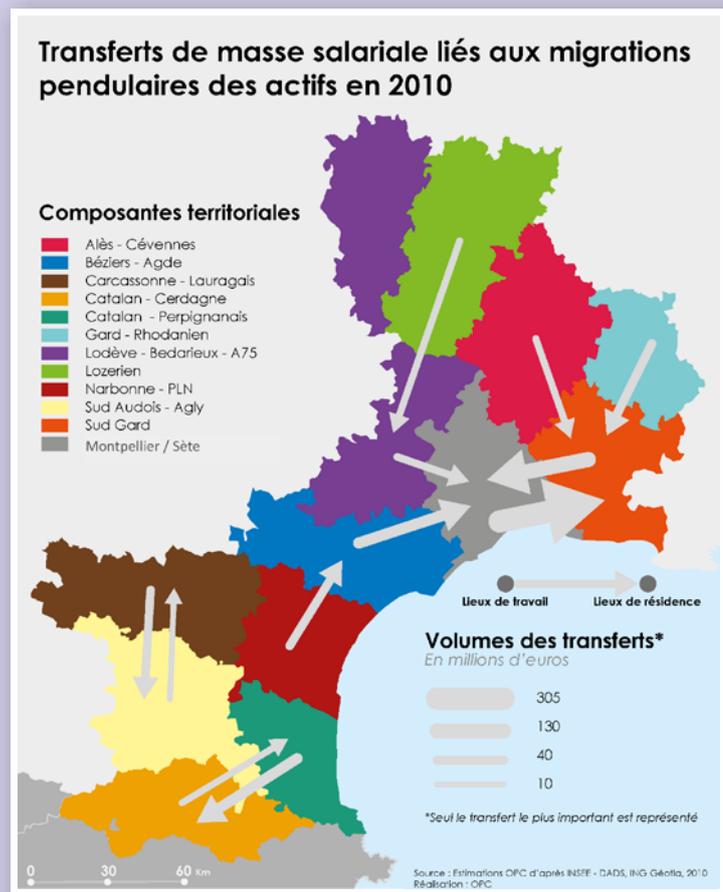
	Potentiel de captation (en €)	Effet multiplicateur (en €)	Taux de couverture (pour 100 hab.)	Synthèse
Sud Audois - Agly	13 582 €	156 120 €	8,7	- - -
Ales Cévennes	13 699 €	126 726 €	10,8	- - -
Lodève-Bedarieux-A75	14 108 €	106 768 €	13,2	- - -
Carcassonne Lauragais	12 234 €	95 814 €	12,8	- + -
Sud Gard	12 516 €	90 624 €	13,8	- + -
Gard Rhodanien	15 320 €	170 290 €	9,0	+ - -
Narbonne - PLN	15 885 €	129 325 €	12,3	+ - -
Béziers-Agde	17 011 €	135 029 €	12,6	+ - -
Catalan Perpignanais	15 464 €	112 586 €	13,7	+ - -
Montpellier/ Sète	14 297 €	82 921 €	17,2	- + +
Catalan Cerdagne	19 921 €	131 724 €	15,1	+ - +
Lozérien	18 152 €	100 621 €	18,0	+ - +
Moyenne ZE Languedoc Roussillon	16 063 €	105 774 €	14,1	
Moyenne ZE françaises	14 998 €	99 623 €	15,1	

Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS,), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme et URSSAF

L'effet multiplicateur doit se lire à l'envers. Plus sa valeur est élevée, plus cela signifie qu'il est faible et inversement.

Les interdépendances entre sous-espaces

Les transferts de revenus entre territoires permettent de mettre en évidence le niveau d'interconnexion territoriale. Il s'agit de quantifier les transferts de masse salariale, en mesurant la différence entre la captation par un territoire de revenus de l'extérieur avec les revenus que ce même territoire envoie vers l'extérieur. La carte ci-dessous témoigne de faibles interconnexions territoriales en Languedoc-Roussillon.



Ce qu'il faut retenir de cette phase d'analyse des dynamiques économiques et des leviers de développement :

- il est extrêmement difficile pour les territoires du Languedoc-Roussillon de combiner économie productive exportatrice et économie touristique ;
- l'économie résidentielle des territoires languedociens est fortement dépendante de l'économie touristique. Cette économie résidentielle joue un rôle pivot dans le processus de captation de richesses pour les territoires languedociens, notamment via le tourisme ;
- il existe de fortes disparités de consommation sur les territoires, avec parfois une évasion commerciale forte qui ne permet pas de transformer en emplois (dans le commerce) des revenus captés à l'extérieur du territoire ;
- les territoires qui présentent les profils les plus productifs apparaissent globalement comme les moins attractifs en matière de captation de richesses. Ce sont aussi ceux qui enregistrent, en moyenne, les plus lourdes difficultés sociales ;
- les revenus « dortoirs » (populations résidentes sur le territoire, mais n'y travaillant pas) ne sont pas captés sur les territoires de résidence, mais bien souvent par les grandes agglomérations voisines qui font office de pôle de consommation.

La réflexion s'est poursuivie par une phase importante de mobilisation :

- d'une centaine de développeurs économiques au travers de 6 ateliers de travail pour éclairer les résultats du diagnostic territorial au regard des réalités spécifiques des territoires et faire émerger de nouvelles pratiques plus efficaces pour répondre aux besoins des entreprises en matière d'aménagement et de planification territoriale ;
- d'une trentaine d'acteurs de l'aménagement et de la planification au cours de 2 ateliers sur la place du développement économique dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification.

Les orientations majeures issues du croisement de ces deux phases de mobilisation sont les suivantes :

- **créer un observatoire régional mutualisé et permanent**, notamment sur les questions de foncier et d'immobilier économiques dans une logique de recherche de cohérence d'actions et de moyens (cf l'Observatoire Socio-Economique Régional de Franche-Comté)
- **structurer des espaces pérennes de réflexion associant acteurs du monde économique et acteurs de l'aménagement du territoire** pour permettre notamment de clarifier les contours de l'action économique, de professionnaliser les acteurs, de mutualiser les moyens d'ingénierie, de diffuser les bonnes pratiques,... (cf l'Association Rhône-Alpes du Développement Economique Local – ARADEL)
- **associer les acteurs économiques en amont de la démarche de planification, lors de l'élaboration du document de planification, mais également de son évaluation.** Cela nécessite de définir un système de gouvernance pérenne associant acteurs publics et privés ;
à l'inverse, **associer les acteurs de la planification lors de l'émergence d'un projet économique opérationnel ;**
- **se doter d'une stratégie de développement économique**, à l'échelle du SCoT, voire de l'inter-SCoT, puis de l'intercommunalité. Cela passe par la production d'un diagnostic ouvert sur la réalité économique, l'identification des facteurs clé de compétitivité et d'attractivité territoriale dans une vision prospective, des choix de positionnement économique et la production d'un plan d'actions, sans oublier les outils de suivi et d'évaluation (cf fiche méthodologique n°3 du rapport d'étude) ;
- **définir une armature d'espaces économiques cohérente et en synergie avec l'armature urbaine** dans une logique d'intensification urbaine ;
- **privilégier les logiques de requalification et de densification des zones d'activités existantes** puis, dans un second temps, envisager l'aménagement de zones nouvelles ;
- **travailler l'offre territoriale au travers d'un schéma d'accueil concerté à grande échelle** permettant de définir les besoins en foncier économique et leurs localisations en fonction des différents types d'entreprises recherchés.

Pour en savoir plus, vous pouvez accéder aux documents sur le site

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/analyse-des-dynamiques-economiques-des-territoires-a5616.html



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'un des membres de l'équipe DREAL :

Jean-Louis VILLENEUVE - Service Aménagement - Division Aménagement Urbanisme

jean-l.villeneuve@developpement-durable.gouv.fr - tél : 04 34 46 66 60

Régis MORVAN - Service Aménagement - Division Aménagement Urbanisme - Mission prospective

regis.morvan@developpement-durable.gouv.fr - tél : 04 34 46 66 79

Guylaine GAUTIER - Service Aménagement - Division Aménagement Urbanisme

guylaine.gautier@developpement-durable.gouv.fr -tél : 04 34 46 64 26

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon

Service Aménagement - Division Aménagement et Urbanisme

520 allée Henri II de Montmorency

34064 Montpellier cedex 2

